

*Etape 4 – Informations complémentaires :*

Une fois votre inscription en ligne terminée, **activez votre compte à Paris 1** à l'adresse suivante : <http://activation.univ-paris1.fr>

Veuillez transmettre les pièces justificatives de votre dossier d'inscription au format numérique à l'adresse suivante <http://pjweb.univ-paris1.fr/>

Vous devrez impérativement finaliser votre inscription administrative dans les plus brefs délais.

Si vous avez payé en ligne et transmis au format numérique l'ensemble des pièces justificatives de votre dossier d'inscription vous n'avez aucune démarche supplémentaire à effectuer. **Vous recevrez votre certificat de scolarité et votre carte d'étudiant par voie postale.**

Dans tous les autres cas de figure, vous pouvez finaliser votre inscription :

- Soit en prenant rendez-vous sur <http://rdvia.univ-paris1.fr> et en venant au Service de la Scolarité Administrative - Pôle Inscriptions - 90 Rue de Tolbiac - 75 634 Paris Cedex 13 (Métro 14 Station Olympiades ; Bus n°62, 64 ou 83 Arrêt Tolbiac Baudricourt) muni des différents éléments de votre dossier ;
- Soit en transmettant les différentes pièces justificatives de votre dossier d'inscription par voie postale à l'adresse suivante : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Service de la Scolarité Administrative - Pôle Inscriptions - 90 Rue de Tolbiac - 75 634 Paris Cedex 13.

**Attention :** Si vous avez choisi de prendre rendez-vous et que vous n'avez pas transmis les pièces justificatives de votre dossier d'inscription par voie dématérialisée, merci de les apporter le jour dudit rendez-vous. **Vous pourrez ainsi récupérer, le jour même, votre certificat de scolarité et votre carte d'étudiant.**

Concernant le paiement des droits d'inscription vous avez la possibilité :

- De payer en ligne par carte bancaire sans oublier de transmettre votre ticket de paiement que vous recevrez par courriel ;
- De payer en ligne par carte bancaire (avec paiement fractionné en 3 fois uniquement si vous vous inscrivez jusqu'au 15 octobre) sans oublier de transmettre votre ticket de paiement que vous recevrez par courriel ;
- De payer par chèque à l'ordre de "Agent Comptable Université Paris 1" (**Attention :** chèque uniquement en Euro ayant la mention et/ou le sigle € ; il ne pourra pas être transmis par voie dématérialisée);
- De payer par mandat postal à l'ordre de « Agent Comptable Université Paris 1 » (**Attention :** mandat postal uniquement délivré dans une poste française contre des espèces ; il ne pourra pas être transmis par voie dématérialisée).

**Pour information :** le paiement en 3 fois est **impossible** sur place, uniquement via le web par carte bancaire. **Aucun** paiement en espèces n'est accepté.